

[Texte]

In 1988 the federal government announced the \$40 million four-year family violence initiative, to date the largest single allocation of funding for family violence-related initiatives. Projects included research and public education as well as \$25 million in capital funds to create 500 new shelters for battered women by 1991.

Seven different departments, including Status of Women Canada, are involved in these efforts. This is an example of the kind of co-operation needed to deal with complex initiatives.

The family violence initiative recognizes the high rate of victimization of females as partners, as seniors dependent on other adults, and as children. Efforts are particularly oriented toward the special needs of Indian and Inuit women, immigrant and visible minority women, senior and disabled women, and rural and isolated women.

Two major consultations related to violence against women were sponsored by the federal government last year. In May the special adviser on child sexual abuse hosted a consultation involving over 250 persons working in that field. In June over 400 individuals met at a national forum to discuss all aspects of family violence. A renewed family violence initiative will be announced in the new year.

While the federal government has provided leadership on this issue, and while it cost-shares many services, funds research and demonstration projects, and is responsible for the Criminal Code, provincial governments are responsible for the administration of justice and the delivery of health and social services. The provinces and territories have therefore responded independently to the issue of violence against women. Many of the initiatives over the past 20 years have been grassroots activities conducted independently or collaboratively by community groups, women's organizations, professional societies, local police, volunteers, and the private sector.

• 1135

Initiatives such as counselling and treatment programs for batterers, the development of protocols to assist health professionals and law enforcement personnel in the identification and treatment of wife assault victims, programs for children in violent homes, and employee assistance programs have responded to this critical issue. Governments in Canada and other organizations have also played a major role in public education on this issue. Films, booklets, research reports and informative materials have all been widely distributed. The National Film Board has produced a large collection of films and videos in the field of family violence, and we have a copy of that to table with you.

[Traduction]

En 1988, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allouerait 40 millions de dollars à son Initiative en matière de violence familiale—jusqu'à ce jour le montant le plus élevé que l'on ait attribué à des initiatives concernant la violence au foyer. Les projets portent entre autres sur la recherche et sur l'éducation du public, et ils comportent 25 millions de dollars en immobilisations visant à créer 500 nouveaux foyers pour femmes battues d'ici 1991.

Sept ministères différents—dont Condition féminine Canada—participent à ces efforts. Voilà un exemple du genre de coopération dont nous avons besoin pour nous occuper d'initiatives complexes.

L'Initiative en matière de violence familiale reconnaît qu'il existe un taux élevé de femmes victimes en tant que partenaires, personnes âgées à charge d'autres adultes et en tant qu'enfants. Les efforts s'orientent spécialement vers les besoins particuliers des femmes amérindiennes et inuit, des immigrantes et de celles qui font partie d'une minorité visible, les femmes âgées et handicapées et des habitantes des régions rurales et isolées.

L'an dernier, deux grandes consultations ayant trait à la violence faite aux femmes ont eu lieu sous les auspices du gouvernement fédéral. En mai, le conseiller spécial en matière d'agressions sexuelles contre les enfants a été l'hôte d'une consultation à laquelle plus de 250 personnes travaillant dans ce domaine ont pris part. En juin, plus 400 personnes se sont rencontrées à l'occasion d'un forum national pour discuter de tous les aspects de la violence familiale. On annoncera le renouvellement d'une initiative de lutte contre la violence familiale dans l'année qui vient.

Le gouvernement fédéral a joué le rôle de chef de file dans cette question, et bien qu'il participe aux dépenses concernant un grand nombre de services, finance la recherche et les projets modèles et qu'il ait la responsabilité du Code criminel, c'est aux gouvernements provinciaux qu'il incombe d'administrer la justice et d'assurer les services de santé et sociaux. Les provinces et les territoires ont donc réagi de façon indépendante à la question de la violence faite aux femmes. Un grand nombre des initiatives des 20 dernières années ont consisté en activités auprès de la base menées de façon indépendante ou en collaboration par des groupes communautaires, des organisations féminines, des sociétés professionnelles, des forces locales de police, des bénévoles et par le secteur privé.

Les initiatives telles que les programmes d'orientation et de traitement des batteurs, l'élaboration de protocoles visant à aider les professionnels de la santé et le personnel chargé de l'application de la loi à identifier et à traiter les victimes de violence conjugale, les programmes à l'intention des femmes dans des foyers violents et des programmes d'aide aux employés ont constitué une réponse à cette question critique. Au Canada, les gouvernements et d'autres organismes ont également joué un rôle majeur dans l'éducation du public à cet égard. Des films, brochures, rapports de recherche et documents d'information ont tous connu une large diffusion. L'Office national du film a produit un grand choix de films et de vidéos dans le domaine de la violence familiale, et nous en avons ici une copie que nous allons vous remettre.